

Titre professionnel Agent de Maintenance du Bâtiment

Formacode(s) : 22357

Code(s) NSF : 230

RNCP : 35510

Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de réaliser la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments avec pour missions de :

- Assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre.
- Établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon faire intervenir une entreprise spécialisée.
- Effectuer la maintenance améliorative courante (aménagement divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

Action éligible :

- Plan de développement des compétences
- Financement POLE EMPLOI ou REGION
- Autres financements (selon conditions)

Modalités et délais d'accès :

- Inscription physique sur site, inscription via site Internet, orientation SAO (Pôle Emploi, ...)
- Délais de 4 mois, en moyenne

Contact :

0262 580 854

Accueil.soi@synergie-oi.com

Profil des participants :

- Demandeurs d'emploi, Salariés ...

Prérequis :

- Maîtrise de la lecture, de l'écriture, du compter et de l'outil numérique

Validation de la formation :

Diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V) (Titre Professionnel ou certificat de compétences professionnelles (CCP))

Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative
 Echanges avec les participants
 Apports théoriques et pratiques
 Mises en situation réelle,
 Etude de cas
 Autres méthodes

Moyens pédagogiques :

Plateau technique BTP, diapos, vidéoprojecteur, photos, fiches exercices, films, ordinateurs, etc.

Modalité d'évaluation :

Évaluation tout au long de la formation + évaluations obligatoires : ECF (Évaluations passées en Cours de Formation)

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes en BTP

Nombre de participants :

8 à 12 participants par groupe

Accessibilité :

PMR et PPDH : Nous contacter

Durée Totale :

600 heures en centre et 210h en entreprise (pour les DE)

Tarif :

Nous contacter

Contenu de la formation :

Accueil et Intégration à la formation (4h)

- Accueil/Présentation de la formation, des participants et de l'équipe pédagogique
- Contractualisation du parcours de formation

Formation théorique et pratique (593h)

CCP1 Assurer la maintenance courante des aménagements Intérieurs d'un bâtiment

- Exécution de la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Exécution de la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Exécution de la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Exécution de la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

CCP2 Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Exécution de la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Exécution de la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Exécution de la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

CCP3 Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- Exécution de la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment
- Exécution de la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Exécution de la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Modalités de parcours de formation :

- Parcours continue de formation
- Parcours par capitalisation (CCP, UC, ...)
- Parcours Alternance (Contrat pro ou d'apprentissage)
- Parcours VAE
- Autre (à préciser) :

Contenu de la formation (suite) :

Module commun (connaissance métier, insertion professionnelle, ...) 21h

Habilitation Electrique (B1) 21h d'habilitation + 14h de préparation

Module commun (initiation à l'utilisation de l'outil informatique) 35h

Bilan de la formation (3h)

- Point général sur le déroulement de la formation et appréciations des stagiaires (questionnaire de satisfaction)

Equivalences et passerelles vers d'autres formations :

- Sans objet

Continuités d'apprentissages :

- TP Assistant chef de chantier gros œuvre
- TP Charge d'affaire bâtiment
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment

Débouchés :

- Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux ;
- Agent de maintenance multi techniques immobilières ;
- Agent polyvalent d'entretien ;
- Agent polyvalent du service de maintenance ;
- Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments ;
- Ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie de plein air. Ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie de plein air